

ASSEMBLÉE NATIONALE
1er juillet 2023

RELATIF À L'INDUSTRIE VERTE - (N° 1443)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CS1253

présenté par
Mme Decodts, rapporteure thématique

ARTICLE 2

À l'alinéa 22, substituer au mot :

« celle-ci »,

les mots :

« cette procédure ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.